

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

* * *

COMPTE-RENDU DE CHANTIER N° 1 du 08/09/87

PRESENTS : M. LEREDE, Secrétaire Général du Centre
M. PINEL, Coordinateur INRA
MM. BOLLA et CEILLIER, Architectes
M. HENRY, Ingénieur béton
M. AVENA, Entrepreneur.

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Démolitions 80 %
- Terrassement 40 %

OBSERVATION DU MAITRE D'OEUVRE :

- Apparition d'une nappe d'eau en pied de façade Ouest (Angle Nord-Ouest)
- Après inspection du réseau de drainage et d'assainissement existant (Voûte sous escalier façade Nord) il semble possible qu'une accumulation de sable ait provoqué la formation d'une nappe d'eau dans cette zone.
A vérifier après dégagement du sable.
- Pas de problème particulier après la démolition de la terrasse existante pour ce qui est de la conservation de la porte voûtée Nord.
- M. PINEL demande le raccordement des eaux de nettoyage d'une chambre climatisée existante, diamètre 100.

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1987 A 9 H

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

* * *

COMPTE-RENDU DE CHANTIER N° 2 du 16/09/87

PRESENTS : M. LEREDE, Secrétaire Général du Centre
M. PINEL, Coordinateur INRA
M. BOLLA, Architectes
M. Chef de chantier

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Remise des plans béton à l'entreprise.
- Protection du parc le long de la limite ouest du chantier par une clôture grillagée provisoire.
- Remplissage des excédents de terrassement par des empièvements divers.
- Terrassements terminés à 90 % (restent les fouilles pour fondation).
- Mur latéral Nord (à côté de la voûte) démoli.
- Traçage du niveau de référence (par rapport au zéro du seuil de la voûte) réalisé.
- Travaux de raccordement au nouveau réseau de la chambre existante entrepris dans le seuil de la porte de communication.

OBSERVATIONS DU MAITRE D'OEUVRE :

L'entreprise ayant utilisé des morceaux très importants de mur béton dans le remblaiement (3 x 1 x 1 m) devra compacter de manière très soignée l'ensemble de la plate-forme du futur bâtiment, faute de quoi le manque d'homogénéité du remblai pourrait provoquer des poinçonnements dans le dallage.

- Le problème de la nappe d'eau devra être solutionné avant de réaliser celui-ci.
- Le chef de chantier fait observer que les parties anciennes conservées (mur sud et voûte nord) ne sont pas parfaitement orthogonales par rapport à la villa.
- Après vérification, il est confirmé qu'aucune modification de cote n'intervient de ce fait, et que le bâtiment aura bien les dimensions prévues sur les plans.

.../

- M. PINEL signale qu'un raccordement supplémentaire est à prévoir au pied des façades Ouest pour les eaux de condensation d'une chambre climatisée existante (diamètre 50).

- Le Maître d'oeuvre confirme que pour l'implantation du bâtiment le point d'origine de la cote de référence de longue (19,60 m) se trouve à l'angle sud de la façade Ouest à l'intérieur du mur existant.

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER PREVUE LE : MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1987 à 9 H

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

* * *

COMPTE-RENDU DE CHANTIER N° 3 du 23/09/87
~~~~~

PRESENTS : M. PONCHET INRA  
M. PINEL, INRA  
MM. BOLLA et CEILLIER, Architectes  
M. AVENA, Entrepreneur.

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Démolitions terminées à 100 %
- Terrassement fouilles en train de se terminer.

OBSERVATION DU MAITRE D'OEUVRE :

- Disparition des traces en pied de façade Ouest après intervention dans le réseau de drainage existant.

- Monsieur AVENA pense que la recherche du bon sol dans les fouilles, amène une plus value par rapport au volume envisagé. Le maître d'oeuvre demande un métré précis justifiant ceci.

- Les plans béton devront être respectés à la lettre de manière à ne pas remettre en cause la rigidité du bâtiment en vue de l'extension future.

- Il est demandé à l'Entrepreneur d'incorporer un hydrofuge dans le relevé béton de la façade sur le parc afin d'éviter toute possibilité d'infiltration depuis les remblais de terre végétale.

- Pas de problème particulier après vérification des cotes verticales par rapport au bâtiment existant par le Maître d'Oeuvre.

|                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 1er OCTOBRE 1987 |
|--------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE CHANTIER N° 4 du 30/09/87

---

PRESENTS : M. TRAMIER, INRA  
M. LEREDE, INRA  
M. PINEL, INRA  
MM. BOLLA, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Fondations coulées à 60%

OBSERVATIONS DU MAITRE D'OEUVRE :

- Toutes les attentes dans les semelles sont mises en place en vue du passage des diverses canalisations.
- L'entreprise demande des compléments de plans béton et un rendez-vous avec l'ingénieur béton au plus tôt afin de ne pas retarder le chantier.
- Remise de la première situation par l'entreprise.

|                                                                  |
|------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 7 OCTOBRE 1987 |
|------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 5 du mercredi 7 octobre 1987

\*\*\*\*\*

PRESENTS : M. LEREDE, INRA  
M. PINEL, INRA  
M. BOLLA, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Fondations terminées à 100 %. Attentes en place.
- Mise en place des premiers coffrages des murs et poteaux ainsi que des ferrailages.

OBSERVATIONS :

- 2 jours d'intempérie les 5 et 6 octobre.
- pas de problème particulier au niveau de l'évacuation des eaux de pluie dans le terrassement.
- les Plans béton sont maintenus et complétés.
- Monsieur AVENA propose de réaliser la totalité de la paroi verticale côté parc en béton pour simplifier la mise en oeuvre et éviter d'éventuelles fissures entre béton et maçonnerie d'agglomérés.
- Il réalisera les panneautages prévus au droit des poteaux et de la partie supérieure en enduit avec une finition d'arêtes soignée.

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 14 OCTOBRE 1987 à 9 H |
|-------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 6 du mercredi 14 octobre 1987

-----

PRESENTS : M. LEREDE, INRA  
M. TRAMIER, INRA  
M. PINEL, INRA  
M. BOLLA, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur  
M. Plombier

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Plateforme de "tout-venant" compacté réalisée à 100%.
- Mise au point, en présence du plombier, des dernières modifications des réseaux de récupérations à positionner sous le dallage.
- Monsieur AVENA pense couler le dallage avant la fin de la semaine, ou au plus tard, lundi si le plombier n'avait pas fini.

OBSERVATIONS :

- L'entrepreneur a remplacé la couche de gravillons de finition d'empierrement prévue, par une couche de tout-venant.
- Monsieur PINEL fait remarquer l'insuffisance de compactage le long des fondations.
- Afin d'éviter un tassement différencié à ce niveau, le maître d'oeuvre demande à l'entreprise de ramener une nouvelle couche de tout-venant sur une bande de 30 cm de large en pied de mur et de la recomprimer soigneusement.

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 21 OCTOBRE 1987 à 9 H |
|-------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 7 du mercredi 21 octobre 1987

PRESENTS : M. LEREDE, INRA  
M. PINEL, INRA  
M. CEILLIER, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Dalle inférieure terminée
- Réserve plomberie : canalisations en place
- Monsieur AVENA est en concordance avec le calendrier

OBSERVATIONS :

- Il a été décidé sur le chantier de supprimer les différences de murs béton sur la façade ouest, en les remplaçant par une différence d'épaisseur, due à un enduit projeté et à une pliolite
- Ainsi que la suppression des retombées au niveau de la porte sur le mur existant et de la principale réserve.
- De créer une marche supplémentaire sur l'escalier pour créer un seuil.
- La cote intérieure finie a été fixée à 3,00 m.
- Monsieur AVENA a proposé de remplacer le tout-venant, au niveau du drain par du remblais concassé calibré de 40/80.
- L'ingénieur béton et le fournisseur du plancher haut ont été mis en contact pour déterminer les bons éléments de poutrelles hourdis.
- Monsieur PINEL doit communiquer à l'entrepreneur la décision au niveau des réservations de ventilation des locaux existants.
- Le niveau d'arrivée du collecteur en façade nord ne semble pas être correct.
- Les tuyaux en attente ont été placés non alignés et non verticaux par le plombier.
- Les réservations dans le mur existant seront toutes les deux de  $\varnothing$  300.
- Monsieur PINEL a demandé à Monsieur AVENA de prévoir 4 réservations de  $\varnothing$  100 supplémentaires dans le mur ouest.

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 28 OCTOBRE 1987 à 9 H |
|-------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 8 du mercredi 28 octobre 1987

\*\*\*\*\*

PRESENTS : M. LEREDE, INRA  
M. PINEL, INRA  
M. CEILLIER, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur  
M. GIRONE, Serrurier

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Coffrage mur est terminé
- Drain achevé, sauf le long du local repotage et de la façade sud
- Raccordement à l'évacuation réalisé
- Réservation du mur est réalisée
- Canivaux devant l'entrée ouest réalisés

OBSERVATIONS :

- M. AVENA a bien remplacé le tout-venant au niveau du drain par du remblais calibré de 40/80
- L'ingénieur béton fournit à TRINITE-PLANCHER le mardi 3 à midi, un nouveau plan, le précédent ayant été égaré par TRINITE-PLANCHER
- Le châssis de désenfumage en façade nord devra régner verticalement, avec les autres châssis
- La porte ouest d'accès au local technique sera de 150, à deux vantaux ouvrants égaux, ajourée du haut en bas par un grillage à chevrons de 10 type EDF, ou à lamelles horizontales + grillage 10 x 10
- A la demande de M. REYMOND de HELIO-FRIOD, l'implantation aux bonnes cotes des canalisations pour les cellules sera vérifiée
- M. GIRONE devra fournir un devis pour les garde-corps

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 4 NOVEMBRE 1987 à 9 H |
|-------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 9 du mercredi 4 novembre 1987

PRESENTS : M. LEREDE, INRA  
M. PINEL, INRA  
M. TRAMIER, INRA  
M. CEILLIER, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Murs du rempotage et mur est coulés et décoffrés ainsi que le mur sud, sauf le raccordement avec la voûte.

OBSERVATIONS :

- Nous sommes obligés d'émettre toutes réserves quant à l'homogénéité du béton du mur est contre l'existant. de même quant au flambage constaté sur celui-ci
- d'autre part ce flambage risque de compromettre l'installation des cellules
- Le mur sud n'ayant pas été coulé du même tenant, avec le raccordement à la voûte, il existe un problème de continuité des aciers.
- Le béton n'a pas été vibré dans la totalité des parois verticales.
- Il a été demandé à M. AVENA de remonter le muret sud existant d'une vingtaine de centimètres.
- M. AVENA a proposé pour le drain du rempotage de remplacer le tout venant par du remblai concassé calibré de 40/80.
- Il a été demandé à M. AVENA de vérifier l'implantation des réservations pour l'évacuation des cellules.
- TRINITE PLANCHER a fourni les plans de la dalle haute.

|                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 18 NOVEMBRE 1987 à 9 H |
|--------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 10 du jeudi 12 novembre 1987

\*\*\*\*\*

PRESENTS : M. LEREDE, INRA  
M. PINEL, INRA  
M. CEILLIER, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Murs est coulé et décoffré.
- Mur nord coulé avec la voûte ainsi que le mur sud.
- Local repotage murs verticaux terminé.

OBSERVATIONS :

- Après vérification, les canalisations en attente pour recevoir l'évacuation des cellules, ne sont pas disposées convenablement.
- M. FABRI, Plombier est convoqué à la prochaine réunion ainsi que M. REYMOND d'HELIO FROID pour que celui-ci propose des solutions au problème des attentes.
- Il sera demandé à M. FABRI de faire un essai de mise en eau de ces évacuations

|                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 18 NOVEMBRE 1987 à 9 H |
|--------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 11 du mercredi 18 novembre 1987

PRESENTS : M. LEREDE, INRA  
M. PINEL, INRA  
M. CEILLIER, Architecte  
M. AVENA, Entrepreneur  
M. REYMOND d'HELIO FROID  
M. FABRI, Plombier

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Murs nord et sud décoffrés.
- Ferrailage du chaînage haut en place, ainsi que l'étayage du plancher haut.
- Couche noire d'étanchéité appliquée sur le mur sud.

OBSERVATIONS :

- Il sera fait un muret en retour de la sortie du rempotoir dessiné en façade sud.
- M. GIRONE, Serrurier, est convoqué pour la réunion suivante. Il lui sera demandé un chiffrage des garde-corps en travaux supplémentaires. Le chassis du local technique est supprimé.
- Une solution pour l'étanchéité des joints de dilatation sera donnée lors de la prochaine réunion.
- M. REYMOND a demandé à M. FABRI la reprise de certaines réservations.
- La réservation dans le local technique pour la ventilation n'étant pas conforme au plan de M. REYMOND, M. AVENA doit recasser pour que celle-ci soit centrée sur la longueur du local.
- M. REYMOND adaptera en hauteur sa gaine par rapport à la réservation existante.
- M. HENRY, Ingénieur Béton, a signalé que le joint de dilatation n'était pas poursuivi en façade nord et sud.

|                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 25 NOVEMBRE 1987 à 9 H |
|--------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 12 du mercredi 25 novembre 1987

-----

PRESENTS :

M. PINEL, INRA  
M. CEILLIER, BOLLA, Architectes  
M. AVENA, Entrepreneur  
M. GIRONE, Serrurier

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Dalle supérieure coulée

OBSERVATIONS :

- Costières à créer pour mise en place du skydome.
- M. GIRONE, Serrurier, a pris des mesures sur place d'après les directives des architectes. Il doit présenter un devis pour la réalisation des garde-corps.
- M. AVENA, a proposé une variante pour les acrotères ; sa proposition a été retenue pour la partie contrôle existant. (suppression du becquet et mise en place d'un solin métallique). L'acrotère aura la même hauteur que le chaperon sur le joint de dilatation.
- pour les ouvertures existantes, une pièce métallique sera prévue pour assurer la liaison avec le solin et le volet de la porte-fenêtre sera recoupé et mis en place d'un regingot.
- l'étanchéiste de M. AVENA est convoqué pour la prochaine réunion.

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 2 DECEMBRE 1987 à 9 H |
|-------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 13 du mercredi 2 décembre 1987

-----

PRESENTS :

M. PINEL, INRA  
M. LEREDE, INRA  
M. CEILLIER, Architectes  
M. AVENA, Entrepreneur et son peintre  
M. GIRONNE, Serrurier  
M. GIRARD, Etanchéiste  
M. GRIMALDI, IBELECT

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Acrotère coulé sur partie centrale et décoffré.
- Réagréage de la face intérieure contre l'existant

OBSERVATIONS :

- Il sera projeté une gouttelette comme revêtement vertical intérieur. Le peintre réceptionnera le support après réagréage du maçon.
- Le câble d'alimentation électrique du local technique sera passé par la réservation dans le mur existant.
- Il a été décidé de supprimer les réservations dans le mur est.
- En accord avec l'étanchéiste, l'engravure dans le mur existant sera remplacé par un solin métallique.
- M. GIRONNE a remis son devis pour les garde-corps. M. LEREDE doit donner son accord.

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 9 DECEMBRE 1987 à 9 H |
|-------------------------------------------------------------------------|

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR CHAMBRES CLIMATISEES

\* \* \*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

N° 14 du mercredi 9 décembre 1987

~~~~~

PRESENTS :

M. PINEL, INRA
M. CEILLIER, Architecte

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Forme de pente sur plancher haut de la zone principale réalisé.
- Acrotère coulé et décoffré.
- Réagrèage des murs intérieurs terminé.
- Cloisons du local technique mises en place.
- Reprise de l'ouverture du local technique effectuée.

OBSERVATIONS :

- Il a été décidé suivant la proposition du chef de chantier de M. AVENA de rejeter les E.P. du local rempotage vers la façade existante pour les évacuer vers le caniveau existant. Il sera créé un gueuloir et un trop-plein.
- Le plombier a fourni la réservation de l'évier dans le local rempotage.
- L'étanchéiste réceptionnera la forme de pente du toit-terrasse.

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER FIXEE AU : MERCREDI 15 DECEMBRE 1987 à 9 H
--